

L'an mil huit cent trente six le cinq Janvier, trois heures du  
 Soir, en la maison Commune, y présidant nous Louis  
 Joseph Ober, Maire, officier de l'état civil de la commune  
 de Bizernes, arrondissement communal de Saint-Omer  
 Département du Pas de Calais, est comparu Jean  
 François Galet, âgé de vingt neuf ans, profession d'ou-  
 vrier Charpentier, domicilié en cette commune, père de  
 l'enfant, en présence de Maximilien Duchateau,  
 âgé de trente trois ans, profession de torturier, et de  
 Pierre Joseph Brogniant, âgé de trente trois ans,  
 profession d'ouvrier Charpentier, tous deux domiciliés  
 en cette commune, lequel nous a déclaré qu'à  
 neuf heures du Soir, Marie Peronique l'épouse  
 Doulogne, sa femme âgée de vingt six ans, étoit  
 accouchée en la maison conjugale sitée en cette com-  
 mune d'un enfant du sexe masculin qu'il nous  
 a présenté et auquel il a déclaré donné les prénoms  
 de Jean François Joseph, et de suite nous avons  
 dressé le présent acte de naissance.

Lecture faite, le Déclarant et le premier témoin  
 ont déclaré ne savoir signer; le second témoin  
 a signé avec nous / a prouvé le mot un à la première  
 ligne et le mot Soir à la seconde ligne du présent acte.

Pierre Brogniant  
 J. Ober

N<sup>o</sup> 1<sup>er</sup>  
 Galet  
 Jean François